

Journal du Lot 25^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	33 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Ne souhaitons pas à l'Angleterre un mal qui ne nous épargnerait pas. — A propos de la taxe sur le chiffre d'affaires et de la politique d'économies.

J'ai entendu des gens s'écrier : « tant pis si la livre baisse ! tant pis si les affaires vont mal en Angleterre ! »...

Voilà un « tant pis pour eux » qui ne serait pas un « tant mieux pour nous » ! La mauvaise humeur très légitime qu'a pu nous causer trop souvent, depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes, l'égoïste politique britannique ne doit pas nous faire oublier l'étroite solidarité économique qui nous lie !...

Pauvre fou, écrivait Hugo dans une préface où il se justifiait d'avoir parlé de lui en ses vers, pauvre fou qui croit que moi ça n'est pas toi ! — Pauvres fous, devrions-nous dire, qui croient qu'on peut faire sa richesse avec la misère des autres et que leur mal peut être notre bien !

Le malheur de la Grande-Bretagne nous atteindrait plus directement que n'importe quel autre ! Que la livre sterling baisse sensiblement et notre Banque de France, qui en possède des millions, « boira un sérieux bouillon » ! Que le marasme des affaires s'aggrave encore chez nos voisins, qui sont les meilleurs clients de la France, et nous leur vendrons beaucoup moins ! Résultat : les agriculteurs, les commerçants et les industriels français subiront un dommage important !...

D'ailleurs, c'est déjà commencé. Par exemple, demandez aux hôteliers, restaurateurs et commerçants des stations thermales, à la très nombreuse clientèle qui vit du tourisme ou qui en profite, demandez-lui si elle n'a pas déjà « senti le coup » !... Loin de nous réjouir, il faut nous plaindre des graves difficultés financières où se débat l'Angleterre. Rendons-nous compte que nos voisins sont un puissant facteur de la prospérité générale et cela nous amènera à mieux raisonner de la situation.

Il est des gens qui, pour bien prouver au monde la malaisance des socialistes au pouvoir, voudraient que l'Angleterre fût ruinée par son gouvernement travailliste !...

Cela nous ferait une belle jambe !... Et ne suffit-il pas, comme leçon et comme exemple, de voir le ministre Mac Donald obligé d'appeler à son secours les conservateurs et les libéraux qu'il dénonçait comme des naufrageurs et de s'humilier pour sauver l'Angleterre devant ceux qu'il accusait de la perdre !

Un bon moyen, disions-nous l'autre jour, d'aider la France à lutter contre la crise économique, ce serait d'alléger le fardeau fiscal qui absorbe une trop grande part de ses forces. D'autres mesures seront peut-être excellentes, celle-ci est nécessaire.

Des citoyens y ont pensé, mais ils s'y prennent bien mal pour réussir. Au lieu de faire masse pour réclamer une réduction générale des dépenses, ils se divisent par catégories de contribuables, chacune demandant la diminution ou la suppression de l'impôt spécial qui la frappe. C'est aller au rebours du chemin qui mène au but. Là où il faudrait le sentiment de l'intérêt commun qui unit tous les contribuables, on fait appel à un particularisme borné qui ne peut aboutir à rien. Il faut avoir la franchise de le dire à ceux qui s'y acharnent !...

Supposons que les commerçants, par exemple, réussissent à supprimer la taxe sur le chiffre d'affaires. Ils seront bien avancés puisque, pour assurer l'équilibre du budget, il faudra la remplacer par une autre (ou par dix autres) qui rapportera autant de milliards. On aura changé d'impôts. Pas même ! On aura changé le nom des impôts. Au lieu de payer sur ce qu'ils vendent, ils payeront sur ce qu'ils achètent. Au lieu de payer 1.000 francs de la main droite, ils payeront deux fois 500 francs ou dix fois 100 francs de la main gauche !...

N'est-il pas déplorable de voir gaspiller ainsi des forces qui pourraient

être si utilement employées à des besognes utiles ? Est-il donc si difficile de se mettre ceci dans la tête ? Tant que le budget dépensera 60 milliards, il faudra qu'il fasse 60 milliards de recettes. Le seul moyen de payer moins, c'est de dépenser moins !

Le seul moyen de créer un vaste mouvement en faveur d'une politique d'économies. Sans quoi, on ne fera que de la fouscade, du courant d'air et de la musique oratoire !

Mais, ne vous y trompez pas, héroïques citoyens, rien ne prouve que vous soyez assez courageux pour la vouloir autrement qu'en paroles. La politique d'économies est conforme à l'intérêt général, mais elle lèse une foule d'intérêts particuliers, ou corporatifs, ou locaux, ou départementaux, ou régionaux, qui se mettent tout de suite en défense. Pour lequel prendrez-vous parti ?... Voilà la question !

Tout le monde, en général, réclame des économies ; chacun en particulier s'oppose à celle qui le touche. En principe, cette idée n'a que des partisans ! En principe, oui ! C'est-à-dire pour qu'on ne l'applique pas ! Celui (ou ceux) qui profite d'une dépense publique n'admet pas qu'on la supprime, mais il réclame énergiquement qu'on supprime celle dont profite le voisin !

Ainsi, de proche en proche, de paliers en paliers, l'édifice d'ensemble est maintenu dont se plaignent le plus fort ceux qui ne veulent pas qu'on le restaure !

Seulement, voyez-vous, si on ne réussit pas à créer ce mouvement, à persuader tout le monde que tout le monde y a intérêt, pas la peine de s'étendre à réclamer. Il vaut mieux payer sans barguigner ni ronchonner.

Car il y aura toujours, en haut, le ministre des finances, celui qui rembourse aux Français ce qu'il reçoit des Français, qui vous répondra très justement : « dites-leur, vous, si vous voulez de l'argent, donnez-m'en ! »

Emile LAPORTE.

0-0-0

UN PETIT MOT D'ECRIT

VIVE LA SANTÉ

Il n'y a rien de tel, pour apprécier son bonheur, que de penser aux malheurs des autres.

Ainsi, en ce moment, après une journée de dure moisson ou dix heures de dépiquage, lorsque nous avons les reins brisés, la gorge desséchée et les bras rompus, lorsque réellement notre pauvre carcasse n'en peut plus et que nous sommes convaincus d'être les plus malheureux des humains... songeons un peu à ces gens, prétendus veinards, et qui passent leurs vacances dans les vil-les d'eau.

A priori, en effet, on pourrait les croire heureux, ces « balnéaires » de Vichy, Aix ou Vittel...

La lecture d'un prospectus qui me tombe sous la main par hasard vous démontre rapidement.

Sachez d'abord que le prix de pension, dans un hôtel qui n'a rien de sensationnel, est en moyenne de 50 francs par jour — sans compter cet impôt qu'on appelle pourboire et qui n'a rien à envier à la dime des temps anciens — soit 5 fr. et la taxe de séjour, autre impôt communal de 2 francs ; total, rien que pour manger et dormir : 57 fr. Viennent ensuite les frais de traitement. Celui-ci se différencie comme les wagons de chemins de fer ou les services d'enterrement, vous pouvez saluer vos collègues en première classe, deuxième classe ou troisième classe ; naturellement les prix diffèrent avec le luxe.

Pour prendre un bain — car c'est le traitement de base — il faut posséder une carte d'entrée : 25 fr.

« Un bain ordinaire » de 1^{re} classe vaut 10 fr. ; une compresses dans le bain, 6 fr. 50 ; une friction 3 fr. 50 ; un lit de repos 2 fr. 50 ; un massage sous l'eau 16 fr. ; une éponge avec douche, 16 fr. ; une étuve avec massage, 25 francs.

Ces rubriques et les chiffres qui les accompagnent donnent une idée à la fois du genre d'existence et de son coût. Cela me suffit pour ne plus envier le sort des « balnéaires » et pour lui préférer celui du paysan-moyen-bien-porant. Car, entre nous, j'aime mieux charger des gerbes, lier des javelles ou empiler du foin — même en plein soleil d'août — que de subir des « compresses », « injections », « imbibitions » ou autres bains de vapeur à 50 francs l'heure.

Le « bain de vapeur », je le prends,

Informations

Les crédits du Reich

Le Consortium des banquiers a poursuivi, au siège de la B. R. I., les pourparlers directs avec les délégués allemands, sur les propositions communes des groupements de créanciers spécifiant les conditions auxquelles les crédits à court terme accordés à l'Allemagne pourraient être prolongés.

Les milieux créanciers seraient disposés à prolonger de six mois ces crédits, à condition que les banques centrales intéressées et la B. R. I., acceptent également de prolonger de six mois le crédit de cent millions de dollars qui a déjà été prolongé de trois mois.

Après le referendum de Prusse

Les chefs du « Casque d'Acier », MM. Seldte et Duesterberg, ont envoyé au président des opérations électorales pour le referendum de Prusse, une adresse lui signalant quelques erreurs de nature, prétendent-ils, à fausser les résultats.

L'adresse se termine comme suit : « Nous sommes fondés à croire que l'ensemble de ces diverses causes, si elles étaient prises en considération changeraient le résultat du plébiscite en un succès. »

La crise financière anglaise

Voici, selon le rédacteur politique du journal Reynolds quelles seraient les principales propositions examinées à l'heure actuelle par le sous-comité ministériel qui a étudié les mesures de salut financier.

1^o Suppression de certains abus et anomalies dans le fonctionnement des services sociaux et des assurances nationales contre la maladie ; 2^o Augmentation de l'impôt sur les revenus à intérêt fixe ; 3^o établissement d'une taxe sur les bénéfices dépassant une somme raisonnable dans les entreprises commerciales florissantes opérant comme monopoles ; 4^o nouvelle et importante réduction des armements ; 5^o réduction des subsides d'Etat accordées à des entreprises privées ; 6^o création d'un comité national de placement destiné à fournir de nouveaux capitaux aux industries productives de la Grande-Bretagne.

M. Mussolini se rendrait à Berlin

Dans l'entourage de M. Mussolini on affirme que le Duce ne fera sa visite à Berlin qu'après MM. Laval et Briand ; par conséquent aucune date ne peut encore être fixée.

En Espagne

La Commission chargée de rédiger le projet de constitution s'est réunie samedi, matin et soir, et a terminé ses travaux tard dans la nuit. Presque tous les membres étaient présents aux délibérations.

Non seulement la Commission en a terminé avec les dix chapitres de la constitution, mais elle a également mis au point un article transitoire qui est très intéressant, puisqu'il fixe le mode d'élection du président de la République.

Le projet sera déposé sur le bureau de la Chambre prochainement.

Une arrestation

On annonce que la police espagnole a arrêté à la frontière française un préteur qui était porteur de documents extrêmement compromettants, notamment une circulaire du cardinal Segura, réfugié en France, qui était adressée aux évêques espagnols.

Dans cette lettre, il les conjurait de vendre au plus tôt les terres ou immeubles appartenant à l'Eglise espagnole avant que le projet de Constitution qui prévoit la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ne soit approuvé par les Cortès.

Au Maroc espagnol

M. Azana, ministre de la guerre, s'est entretenu de la réduction des troupes au Maroc avec le général Casanellas, au cours de son dernier séjour à Madrid. Le projet de réduction sera présenté d'abord au haut-commissaire qui le transmettra au gouvernement à la fin du mois de septembre.

M. Lopez Ferrer présentera en même temps un plan d'économies civiles et militaires qui représenteront une totalité de 50 millions de pesetas.

gratuitement, toute la journée, la « douche », je la reçois suffisamment pendant cet été orageux, quant à l'injection, nous la pratiquons tous abondamment à l'aide de ce remède le plus agréable qui soit, et qui, depuis une quinzaine d'années, porte le nom bien français de « pinard ».

Estimons-nous donc bien heureux de notre sort, même s'il nous semble pénible parfois et plaignons ceux qui, ayant perdu la santé, sont obligés de subir le martyre à prix d'or, pour essayer de la retrouver ? [De l'Union Agricole.]

LE RALEUR.

Opinion américaine

Le sénateur William Borah a prononcé un discours à Boise (Idaho), au cours duquel il a surtout parlé de la France et de sa suprématie militaire. Les demandes de sécurité de la France, en dehors des traités existants, dit-il, sont une chose à laquelle le monde ne peut consentir, car cette sécurité signifierait la fin de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Hongrie.

La France est une grande nation et le peuple français un peuple merveilleux, mais nous sommes arrivés à un point où la souffrance humaine et la menace d'un effondrement mondial appellent la tolérance, la justice et la raison.

La guerre doit avoir une fin un jour ou l'autre.

Au Chili

On annonce que la presque totalité des dirigeants de tous les partis, à l'exception des communistes et des socialistes, qui ne forment que 5 0/0 de l'ensemble des partis, ont proclamé M. Montero candidat à la présidence de la République du Chili.

M. Montero doit faire connaître aujourd'hui s'il accepte.

Si M. Montero accepte de poser sa candidature à la présidence, son élection aurait lieu en toute tranquillité le 4 octobre.

EN PEU DE MOTS...

— Le sultan du Maroc s'est rendu à Vittel où il séjournera pendant quelques jours.

— Le recensement dernier indique qu'à la date du 1^{er} avril 1931, la population des Etats-Unis était de 122.775.045 habitants.

— La reine des Pays-Bas exposera sa collection particulière dans le nouveau pavillon hollandais, à l'Exposition coloniale.

— Le « Nautilus » est arrivé à Longyear, samedi soir. Il repartira lundi, pour son premier voyage avec le Spitzberg comme base.

— M. Doumer a reçu à Rambouillet 150 enfants français, résidant à l'étranger, venus à Paris pour visiter l'Exposition.

— Le désastre des inondations en Chine est formidable. Il y a plusieurs milliers de noyés et des millions de Chinois ont dû fuir leurs demeures.

NOS ÉCHOS

Voyages journalistiques.

Gaston Stiegler, qui vient de mourir, bibliothécaire de la ville de Paris, avait été un de nos plus remarquables confrères. Rédacteur au *Matin*, en 1901, il eut l'idée de battre le record du tour du monde que Jules Verne avait fixé à quatre-vingt jours. Et, en effet, en cette époque sans automobiles, n'usant que des moyens de transport en commun, bateaux, voitures à chevaux et chemins de fer, il quitta Paris et y revint, ayant ceinturé le globe en soixante jours, si nous nous souvenons bien.

Mais les lauriers du reporter du *Matin* empêchaient la presse parisienne de dormir. Pour le compte de l'*Echo de Paris*, Henri Turot, le journaliste socialiste bien connu, entreprit, lui aussi, le tour du monde. Et le réussit, mais en un temps qui ne battait pas celui de Stiegler.

C'était, d'ailleurs, le moment des enquêtes que chaque grand journal désirait originales. Presque en même temps que Stiegler et Turot, Jacques Dhur partit, pour le *Journal*. Lui, s'en allait en Nouvelle-Calédonie, interviewer les forçats célèbres. Il en rapporta la grâce de Danval, le pharmacien de la rue Maubeuge.

Stiegler, le vainqueur sportif de Phileas Fogg dans ce voyage difficile, n'avait rien d'un globe-trotter. C'était un petit homme blond, très myope portant lorgnon, et d'apparence plutôt chétive. Mais La Fontaine qui a tout dit, n'a-t-il pas dit qu'il ne fallait pas juger les gens...

Le gratte-ciel.

Le Conseil municipal d'une petite ville allemande décide de construire une nouvelle mairie de trois étages, pour remplacer l'ancienne mairie de deux étages. (La voilà bien la politique somptuaire !) Le maire propose d'édifier le nouveau bâtiment sur un terrain marécageux. Tous les membres du Conseil se rallient à cette suggestion, sauf un, qui opine de la façon suivante :

— Le mieux sera de donner quatre étages à notre mairie. De cette façon, quand elle sera enfoncée d'un étage, elle restera quand même un bâtiment de trois étages...

Histoires courtes.

Dans un salon.
— C'est Radio-Paris qu'on entend ou le Poste des P. T. T. ?
— Non ! C'est les lavabos.

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS...

MESSAGÈRES

Catherine eut la force de se contempler jusqu'à la porte de sa chambre. Des souhaits de bonne nuit s'échangeaient encore dans les corridors où une raterpede (la chauve-souris), entrée par surprise, heurtait aux petits carreaux bleus de verre, son vol crissant et brisé. La jeune fille, en sanglots, se trouva à genoux devant son lit. Le désespoir la secouait à grands coups comme un arbre. Tous les beaux songes de la vie tombaient autour d'elle avec le bruit profond et déchirant de sa douleur.

Fin, c'était fini. Jacques ne l'aimait pas. Ce n'était pas la brouille, c'était la rupture. Un mot parfois suffit à décevoir un cœur. Quel chagrin lorsqu'on a construit avec le meilleur de ses rêves, le plus pur de son âme une belle image d'amour, de la voir s'effacer en un instant. Pensez à quelle jolie toile aux couleurs toutes fraîches sur quoi traîne une manche maladroitement ou brutalement.

Et tante, la bonne tante Laure, qu'allait-elle dire ? C'est elle qui avait voulu unir ces enfants. Ses jours, soupirait-elle, étaient comptés. Elle voulait que sa nièce et Jacques Redonde fussent heureux dans ce castel où elle-même, jusqu'à la mort de son mari, avait connu ce bonheur paisible, sûr, fidèle qui se lève avec chaque matin.

Jacques achetait l'étude notariale du canton qui était de bon rapport. Il rentrait de Paris où il avait achevé son doctorat et son temps de cléricature. Le jeune couple posséderait ce petit castel Renaissance, fort en état, son vieux père, ses vignes, prés, emblavures et, là-bas, au soleil, à l'abri du vent, entre les tilleuls et les robiniers, son petit village d'abeilles...

On ferait poser l'électricité. Tante Laure paierait la première auto, non pas un engin foudroyant, mais quelque voiture paisible, confortable, où deux fois l'an, elle pourrait prendre place afin d'aller à la ville saluer de vieilles amies prêtes, comme elle, au grand voyage.

La province garde le secret de ces mariages mijotés comme de bons plats, selon les traditionnelles recettes de sentiment et d'intérêt.

Bien que « l'air du siècle » pénétre aujourd'hui par les croisées entr'ouvertes du pensionnat, Catherine était rentrée chez sa tante portant contre son cœur tout un bouquet d'illusions. Ce bouquet, une parole l'avait effeuillé, flétri. Et Catherine se désespérait.

Il n'est peine, pourtant, qui ne se lasse. Le sanglot peu à peu s'apaisa, les dernières larmes coulèrent en silence et la nuit qui gonflait les rideaux d'un souffle tiède, entra avec le cri flûté de la chouette et la mielieuse odeur des prés en fleurs.

Tout cela néanmoins ne parvenait à la jeune fille qu'à travers une bourdonnante et sourde rumeur. Ce bruit à la fin la tira de ses songes... Non, ce n'était point sa tête qui grondait ainsi. Qu'était-ce ?

À présent qu'elle écoutait, dressée, attentive, un ronflement ardent, nombreux emplissait la chambre. D'où pouvait-il provenir ?

Mais... de la cheminée. Parbleu ! La servante, aidée du plus fin cordon bleu du canton, s'était ruée en cuisine aujourd'hui. La broche avait tourné devant des flambées hautes comme des bûchers de Saint-Jean. Le feu était à la cheminée.

Le feu ! Une subite terreur saisit Catherine, lui secoua le cœur. La rumeur lui parut croître, s'enfler, emplir tout le castel. Il fallait appeler, donner l'alarme... Il lui fut impossible de jeter un cri. Crier, d'ailleurs,

Dans un grand magasin :
— Je vous recommande ce tissu madame ; cela est de la dernière nouveauté.
— Ça ne passera pas au soleil ?
— Oh ! non, madame ! Après trois mois d'étalage, voyez, c'est toujours aussi frais !

Le voleur et le président.

Admonestant un prévenu avant de le condamner à trois ans de prison, le président du tribunal correctionnel de Beauvais lui fit cette déclaration imprévue : « Une auto volée ne porte jamais

c'est été effrayer tante Laure, la tuer peut-être, à cause de ses palpitations. Pourtant, toute minute perdue aggravait le péril.

La jeune fille quitta sa chambre, se glissa dans le long corridor que la lune coupait de nappes d'argent, alla tout droit, sans réfléchir, à la porte de Jacques. Elle ne l'eut pas touchée que le jeune homme fut là, les yeux tristes, battus. Lui aussi avait pleuré.

— Vous, Catherine, dit-il, merci !
— Merci ! comme vous êtes bonne... comme j'étais malheureux. Nous ne nous sommes pas compris.

Une telle sincérité éclatait dans ses paroles, une joie si profonde tout à coup les illuminait que Catherine en oubliait à la fois sa peine et sa frayeur. Sa peine ? Elle fondait dans cette minute adorable.

L'alarme cependant revint au cœur de la jeune fille. Mais comment oser parler maintenant, comment oser dire à Jacques qu'il se trompait, qu'elle n'était pas venue pour le consoler, le pardonner, que la frayeur seule et le danger... Mais cela encore — surtout — était de l'amour. Après de qui chercher aide et secours, sinon auprès de ceux à qui l'on a donné sa confiance et comme la garde de sa vie ?

— C'est que... Jacques, murmura-t-elle en essayant de se dégaier.

Où, oui, il comprenait ce sentiment de réserve et de pudeur ; elle tremblait d'être surprise. Il la reconduisit à pas muets.

— Vite ! vite ! disait-elle.
— Au seuil de la chambre, il hésita. Une lueur rougeâtre tremblait entre les rideaux et le plafond.

— Le feu ! Jacques, cria la jeune fille, ressaisie par son effroi.
— Mais non, Catherine, voyons ! c'est la bougie.

— Pourtant !
Ils entrèrent. La flamme de la bougie, en effet, dansait seule dans la chambre avec les ombres. L'oreille inquiète de la jeune fille, cependant, perçut de nouveau la rumeur qui grondait dans la cheminée. Jacques n'entendait donc rien ? Il la regardait, en extase.

Alors, elle devint nerveuse, elle avait envie de taper du pied, de lui crier : « Vous êtes fou, vous êtes sourd ! Parce que vous m'aimez, vous allez me laisser rôtir avec vous, avec tous les miens et tout mon héritage ! » Non, jamais elle ne dirait cela, elle ne le dirait pas, parce que, au fond, elle se sentait heureuse.

Pourtant, pourtant, ce bonheur même, il fallait le sauver. Elle prit tout à coup « son courage à deux mains ».

— Ecoutez, Jacques !
— Oh ! dit-il, c'est de bonne augure. Toutefois, il faut être plus prudente, Catherine... Attendez., Je vais opérer en douce.

Il se pencha vers la cheminée, saisit le tablier par sa coquille de cuivre et, petit à petit, par glissements discrets, l'abassa jusqu'à la plaque de marbre.

Songez, dit-il en se relevant : la lumière pourrait en attirer quelques-unes et vous seriez affreusement piquée.

— Piquée ? Mais qu'est-ce donc, Jacques ?

— Un essaim d'abeilles, parbleu ! Nous sommes au temps des migrations et une jeune colonie — messagère de bonheur, comme chantent les vieilles romances de tante Laure — est venue s'établir dans... notre cheminée.

LÉON LAFAGE

bonheur. Croyez-en mon expérience. » Qui donc se serait douté qu'un président de tribunal pouvait avoir une telle expérience personnelle des malheurs causés par le vol d'une auto ?

Simple dialogue.

Lulu. — Je lui ai été présentée hier ! Il a été charmant. Il m'a dit que j'étais la plus jolie femme qu'il eût encore vue !
Jane. — Parbleu ! Je ne lui ai été présentée que ce matin.

LE LISIUR.

Chronique du Lot

AUX VOLEURS

Agriculteurs méfiez-vous des courtiers qui vous offrent des affaires merveilleuses.

De l'Union Agricole :

Au risque de voir encore certains journaux plus ou moins suspects dénaturer nos intentions, nous ne cessons de mettre en garde les cultivateurs contre les individus sans scrupules qui veulent abuser de leur bonne foi.

Ce sont le plus souvent des courtiers habiles qui viennent leur proposer des engrais merveilleux, des semences extraordinaires, des drogues universelles, des remèdes charlatanesques, des étoffes trop avantageuses, des contrats d'assurance à surprises, des placements mirifiques.

Ces courtiers, que nous ne confondons pas avec les représentants honnêtes de maisons sérieuses, réputées, ayant « pignon sur rue », — ces démarcheurs, que nous ne confondons pas avec les agents d'assurances qui font honnêtement leur métier —, sont presque toujours des inconnus qui emploient tous les trucs pour capter la confiance des cultivateurs.

On nous en signalait récemment, dans la région de Limoges, qui offraient des titres assurant la fortune à leurs candides acquéreurs. Souvent, ils se recommandent de personnalités très connues, à l'insu de celles-ci, bien entendu.

L'électrification des campagnes nous procure aussi la visite de gens qui se prétendent électriciens et qui nous offrent des appareils à des prix défiant toute concurrence. Ils se chargent même de l'installation, puis ils disparaissent. Et lorsqu'ils ont fui vers des destinations inconnues, l'on s'aperçoit que l'installation est défectueuse, parfois même dangereuse et que les appareils ne valent rien.

L'ingéniosité, l'audace, le « culot » de ces individus, qui font tous jours de nouvelles dupes dans nos campagnes, sont si grands que nous n'hésitons pas à redire à nos lecteurs :

« Ne les recevez pas. Ce sera plus prudent ! Et, comme on dit chez nous, faites-les « courser » par votre chien qui restera, lui, insensible à leurs boniments ! »

La vie municipale

Les électeurs de la commune de Figeac seront convoqués le dimanche 6 septembre, à l'effet de procéder à l'élection de deux conseillers municipaux, dont M. le regretté docteur Pezet, maire.

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons avec un vif plaisir le nom de notre excellent compatriote et ami, M. Larrive, économiste du Lycée Henri IV, à Paris.

Cette distinction méritée ne consacre pas seulement 42 ans de bons et loyaux services dans l'Université, elle récompense aussi un dévouement et une distinction d'esprit qui ont valu à M. Larrive l'amitié et l'estime de tous.

Le nouveau légionnaire fut, pendant de longues années, économiste au Lycée Gambetta où il avait débuté comme maître répétiteur. Originaire de Montcuq, il est resté de tout cœur attaché au Quercy natal.

Nous sommes particulièrement heureux de cette nomination et exprimons à M. Larrive les cordiales félicitations de ses amis.

Nos compatriotes à Paris

Il y a quelque temps que nous avions annoncé que notre éminent compatriote de Marminiac, M. Henri Cangardel, ancien élève du lycée Gambetta, Administrateur-directeur de la société de navigation « Les Armateurs français » avait été nommé membre du Comité de contrôle de la Compagnie Aéro-Postale. Nous apprenons avec un bien vif plaisir que notre sympathique ami vient d'être nommé administrateur-directeur général de la Compagnie Générale Transatlantique.

Nos sincères félicitations à notre bien dévoué compatriote. — B. P.

Les vipères

M. Bergougnoux, entrepreneur des travaux publics à Labastide-Murat, a capturé une vipère dans laquelle on trouva dix vipéreaux prêts à naître.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (8^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES À UN LIT
de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92
Propriétaire

Hôtel recommandé par le
Journal du Lot

Concours de Poulinières

Le concours annuel des poulinières s'est tenu à Gramat, place de la République, et avait attiré comme toujours un grand nombre d'amateurs du cheval. Si la quantité n'y était pas elle, était compensée par la qualité, car il ne reste guère à ce jour que les vrais éleveurs intelligemment spécialisés qui travaillent à maintenir notre belle race de chevaux des Causses.

Après un examen minutieux et souvent difficile, le classement final a donné les résultats suivants :

Poulinière suitées : 1^{er} prix, M. Lacarrière, à Thémènes, 1.500 francs ; 2^e, M. J. Vernet, à Issendolus, 1.300 francs ; 3^e, M. Bouzou, à Thémènes, 1.200 francs ; 4^e, M. Ferluc, au bourg, 1.200 francs ; 5^e, M. Bergougnoux, à Issendolus, 1.100 francs ; 6^e, M. J. Vernet, à Issendolus, 1.000 fr. ; 7^e, M. L. Vernet, à Issendolus, 900 fr. ; 8^e, M. Cayrol, à Issendolus, 900 fr. ; 10^e, M. Audubert, à Thégra, 850 fr. ; 11^e, M. Vieillescaze, à Issendolus, 800 francs.

Poulinières non suitées : 1^{er} prix, M. Brunet, à Issendolus, 1.100 fr. ; 2^e, M. Pechmalbec, à Sonac, 1.000 francs ; 3^e, M. L. Vernet, à Issendolus, 900 francs ; 4^e, M. Bouzou, à Thémènes, 700 francs ; 5^e, M. Murat, à Assier, 600 francs ; 6^e, M. Cayrol, à Issendolus, 500 francs.

Majoration de rentes viagères pour l'année 1930

En exécution des lois des 31 décembre 1895 et 30 décembre 1928, et conformément aux règles particulières que vient de déterminer un décret en date du 5 juin 1931, seront accordées des majorations de rentes viagères pour l'année 1930.

Pour tous renseignements utiles, les intéressés devront s'adresser à la mairie de leur domicile, où les demandes devront être produites avant le 31 août 1931.

Cartes de combattants

Les questions suivantes ont été posées à M. le Ministre des pensions : 1^o combien il y a eu, au 15 juin et par départements de demandes d'allocations aux anciens combattants ; 2^o parmi ces demandes : a) combien il y en a eu rejetées d'office avec retrait de la carte d'ancien combattant ; b) combien de « réserves » pour examen ; 3^o parmi ces demandes « réserves » : a) combien sont retenues pour acceptation ; b) combien rejetées après contrôle ; c) combien maintenues à l'étude sans décision actuelle ; 4^o combien il a été délivré de cartes d'anciens combattants.

Pour le département du Lot, 6.683 demandes ont été reçues.

Il y a eu 509 demandes non transmises à l'intendance par suite de retrait de carte, 301 demandes ont été réservées pour examen.

Le nombre total de cartes de combattants délivrées le 20 juin 1931 s'élève à 3.182.061.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de juillet 1931 :

Quantités de vins enlevés des chais des récoltants : 12.480 hectolitres.

Quantités de vins soumise au droit de circulation : 15.757 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 8.173 hectolitres.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 3 au 8 août, dans le Lot, a été la suivante.

Nombre de placements locaux à demeure : 1 homme, 2 femmes.

Interlocaux : 9 hommes, 1 femme. En extra : 1 homme.

Demande d'emploi non satisfaite : néant.

Offres d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 5 femmes.

Accident d'auto

M. Melcar, instituteur à Paris, pilotait une auto dans laquelle se trouvaient sa mère et une tante. Au Bouysson, près Lacapelle-Marival, l'auto dérapa et alla heurter un poteau télégraphique.

Les occupants de l'auto n'eurent pas de mal ; la voiture a été fortement endommagée.

Excès de vitesse

Automobilistes, attention ! Marchez à allure normale dans la traversée de la ville. Pour n'avoir pas écouté ce bon conseil, des procès-verbaux ont été dressés par l'agent Garrigou à MM. Ecarlet, demeurant rue de Seine, à Paris ; Fort, rue Véroillot, à Paris ; Rondeau, de Toulouse ; de Castellane-Jay, propriétaire à Pujaudran (Gers) ; Doyen, de St-Girons ; Salamagne, de Cahors.

Procès-verbal a été dressé par l'agent de police Garrigou à un automobiliste qui traversait la place Thiers.

Défaut d'éclairage

Procès-verbal a été dressé par les gendarmes à M. S..., coiffeur, rue Joffre, pour défaut d'éclairage de la lanterne de sa bicyclette.

CAHORS

ACCIDENT D'AVIATION

A la fête de Lacapelle-Marival, l'avion heurte des arbres et s'écrase sur le sol.

Dimanche dernier, à la fête de Lacapelle-Marival, s'est produit un grave accident d'aviation.

C'était la fête votive de la commune et le programme comportait une séance d'aviation qui devait être donnée par M. Gaston Artigalas, garagiste à Cahors et pilote-aviateur. Celui-ci partit le matin de notre ville amenant avec lui M. René Barreau. Après quelques évolutions sur Cahors, l'avion prit la direction de Lacapelle-Marival où il arriva normalement. A l'atterrissage, le pilote se rendit compte, paraît-il, que le champ réservé à cet effet était de dimensions beaucoup trop restreintes. Inconvenant rendu plus grave encore par un double rangée d'arbres entourant le terrain.

L'après-midi, une foule nombreuse venue pour assister au spectacle promis, applaudit vivement le pilote à son arrivée sur le terrain. Mais celui-ci tenta vainement de prendre son essor. L'exiguïté du terrain l'empêcha de décoller. Alors, il fut décidé qu'il laisserait à terre son passager et tenterait de s'envoler seul.

Il y parvint. Mais il ne réussit pas à s'élever tout de suite assez haut pour passer au-dessus des arbres bordant le champ. Son appareil heurta les branches et fut précipité sur le sol.

L'émotion fut grande parmi les spectateurs. La foule s'empressa au secours du pilote qui avait réussi, en se traînant, à se dégager des débris de son appareil.

M. le Docteur Cadiergues, maire de Lacapelle-Marival, prodigua les premiers soins à M. Artigalas qui porte de nombreuses et graves blessures à la tête et sur tout le corps. Immédiatement transporté à l'hôpital de Cahors, il y reçut les soins de M. le docteur Calvet.

On nous a assuré que son état, bien qu'il soit sérieux, n'inspire pas d'inquiétude.

Nous exprimons au jeune aviateur nos souhaits de complet rétablissement.

Concert public

Jeudi soir, notre excellente société musicale, « l'Avenir Cadurcien » a donné un concert public sur les Allées Fénelon.

Le public s'était rendu nombreux pour entendre les jeunes musiciens qui exécutèrent avec leur brio habituel les morceaux du programme.

Ils furent vivement applaudis. Nous leur adressons nos félicitations ainsi qu'à leur dévoué directeur M. François Rivière.

Moto contre auto

MM. Delbreil et Viillard, de Pontcirg, se rendaient sur la même moto à Espère.

Près de Rostassac, au lieu dit « l'Homme-Mort » un télescope se produisit entre la moto et une auto pilotée par un négociant de Bordeaux.

M. Delbreil, assis sur le siège arrière de la moto se rendant compte que la collision était inévitable, sauta sur la route. Effectivement, la moto fut heurtée et renversée par l'auto. Heureusement, M. Viillard, qui avait été projeté sur le sol n'a eu que des égratignures sans gravité.

Dimanche soir, M. Quiépot, antiquaire à Figeac, était en auto, sur la route de Figeac, lorsque près de Lacapelle-Marival, à un tournant de la route, arriva à toute vitesse une moto.

Le choc fut terrible : le chauffeur de la moto, M. Jenpierré, 21 ans, de St-Denis-Martel, fut projeté contre le pare-brise de la voiture qu'il traversa, et alla tomber sur une grosse pierre dans le fossé de la route. Mais en croupe, sur la moto, se trouvait un ami, M. Bizot, de St-Denis-Martel. Celui-ci eut la jambe droite fracturée.

Des secours arrivèrent. Mais tous les soins furent inutiles pour M. Jenpierré qui expira peu après. M. Bizot a été transporté à l'hôpital de Figeac.

Foire du 14 août 1931

La foire du 14 août a été peu importante. Voici les cours : Pas de bœufs, pas de moutons.

Porcelets, de 150 à 200 fr. pièce.

Marché : Poules, de 6 à 6 fr 50 ; poulets, 7 fr. 50 ; lapins, 3 fr. 50 ; canards, 6 fr. ; dindons, 5 fr. le 1/2 kilo ; œufs, 4 à 5 fr. la douzaine.

Oies d'élevages, 50 à 80 fr. selon grosseur.

Arrestation

Les gendarmes de Cahors ont procédé à l'arrestation du nommé Pierre Bouby, âgé de 58 ans, originaire de Capdenac-le-Haut, pour défaut de carnet anthropométrique.

Bouby est un vieux cheval de retour. Il a subi 49 condamnations pour vagabondage.

Il a été écroué à la prison de Cahors.

Magistrature

M. Albert, le substitut du procureur de la République à Cahors, est nommé procureur à Sarlat.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Albert, le jeune et distingué magistrat dont le beau talent est très apprécié.

Tous ses amis ont applaudi à l'avancement qu'il obtient, mais ils regrettent sincèrement son départ de notre ville où il comptait de vives sympathies.

M. Combaudieu, substitut à Auch, est nommé à Cahors.

Nous adressons à M. Combaudieu nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Compatriote

Notre distingué compatriote, M. Calvet, substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{re} instance de la Seine, est nommé procureur de la République près le tribunal de 1^{re} instance de Pontoise.

Nous adressons à cet excellent compatriote nos bien vives félicitations.

Nécrologie

M. Henry de Valon, avocat au barreau de Cahors, très connu dans notre ville, est décédé, dans la nuit du 16 au 17, à son domicile, Cours de la Chartreuse.

Notre concitoyen resté bien portant jusqu'à un âge avancé, souffrait depuis plusieurs mois d'une grave maladie qui l'a emporté.

Nous exprimons à sa famille nos bien vives condoléances.

Obsèques

Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Pégourie, propriétaire du restaurant bien connu de la place des Petites-Boucheries. Les obsèques de Mme Pégourie ont été célébrées lundi matin, au milieu d'une nombreuse assistance. Nous adressons à Mlle Pégourie, à la famille nos sincères condoléances.

Lundi soir, à 5 heures, un long cortège composé d'amis de la famille et de voisins a suivi le convoi funèbre de Mme Cordier, décédée à son domicile, rue des Capucins. Nous prions son fils, M. Cordier, employé à la Cie du P.-O. et la famille d'agréer nos bien vives sympathies.

Deux procès-verbaux

M. Cabarques, de Caussade, passait en auto sur le Boulevard, à une vitesse anormale. L'agent Garrigou lui ordonna de stopper. Procès-verbal fut dressé pour excès de vitesse. Mais, invité à montrer les pièces afférentes à la conduite d'une auto, M. Cabarques répondit qu'elles étaient à Caussade. Un second procès-verbal fut dressé.

Lo « boto » de Cabessut

Le 15 août, le faubourg de Cabessut est en fête. C'est la « boto ». Et chaque année, il y a foule de visiteurs dans le faubourg. Malheureusement, samedi, la pluie a gâté la journée. Les organisateurs avaient tout préparé pour recevoir les visiteurs, mais, en raison du mauvais temps, ceux-ci ne vinrent pas nombreux.

Il n'en fut pas de même, dimanche. Le temps fut favorable. Aussi, dans la journée et dans la soirée, jeunes gens et jeunes filles se rendirent au bal qui fut très animé. Un orchestre de choix joua le répertoire des danses modernes et anciennes. Jusqu'à minuit, il y eut foule dans le faubourg.

AVIS

La COMPAGNIE DU BOURBONNAIS (Usines à Gaz et Electricité) de Cahors a l'honneur d'informer ses clients que les prix suivants seront applicables pour le Gaz à partir du 1^{er} septembre 1931 jusqu'au 28 février 1932.

1 fr. 115 le mètre cube pour tous usages autres qu'un usage industriel.

1 fr. 085 le mètre cube pour usages industriels.

ON DEMANDE

DES APPRENTIS

à l'imprimerie du
Journal du Lot

Arrondissement de Cahors

Catus

Ivresse publique. — Mercredi matin, vers midi, un habitant, qui se trouvait dans un état d'ébriété assez prononcé, causait du scandale dans le quartier du Pont.

La gendarmerie fut avertie et quelques instants plus tard les arguments raisonnables n'opérant pas, le récalcitrant dut être conduit au violon municipal.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et le retour à de meilleurs sentiments.

Montgosty

Notre fête. — La pluie tombée en abondance dans la nuit et toute la matinée nous fit craindre un moment que notre fête votive du 15 août ne fut complètement gâtée par les mauvais temps. Heureusement que vers 14 heures le ciel s'éclaircit et la pluie cessa de tomber.

Aussi vîmes-nous bientôt arriver de nombreux visiteurs, en auto, en moto, en bicyclette et même pedestrement. Mais, c'est surtout le soir après-dîner qu'il y eut véritablement foule. Et tout ce monde tourbillonna devant un orchestre de choix jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Au nom de notre population, nous remercions ces nombreux visiteurs d'être venus, par leur présence, honorer « nostro boto ». — J. D.

Lalbenque

Naissance. — M. Cabannes, adjoint technique des Ponts et Chaussées à Lalbenque, vient d'être l'heureux papa d'une fillette.

Tous nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Bélaye

Etat civil. — Naissance à Lagrèze, chez M. Ernest Bru, adjoint au maire de Bélaye, d'un garçon qu'on a prénommé Raymond. Félicitations.

Mariage à la mairie de Bélaye de Mlle Irène-Françoise Rogues, de Bouziès, avec M. Jean-Marie Périé, cultivateur à Pescadoires. La cérémonie religieuse eut lieu à l'église de Grézels, paroisse de la famille Rogues.

Vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès au Tuc, de M. Antoine Léonce Couhot dit « Léon du Tuc » propriétaire-cultivateur, conseiller municipal pendant diverses périodes non suivies, il a été maire de Bélaye pendant plusieurs mois.

Montdoumerc

Echo de la fête. — La fête patronale de Montdoumerc qui a eu lieu le 15 et le 16 août, a été cette année particulièrement brillante. L'installation de l'éclairage électrique fut parfaite. Que M. Soupire, le distingué ingénieur de la Compagnie Le Guillou ; M. Boniton, son dévoué mécanicien ; M. Bahtrand, le jeune et sympathique président du Syndicat et par surcroît électricien compétent, veuillent bien recevoir nos remerciements.

Le bal d'enfants, les divers jeux, la retraite aux lampions le feu d'artifice, excitèrent l'enthousiasme des petits... et des grands. Jusqu'aux belles-mères qui, aux sons d'un brillant orchestre, retrouvèrent le sourire avec leur prime-jeunesse, nous faisant regretter le charme et la grâce des danses aujourd'hui démodées.

En vérité, de mémoire d'homme, on n'avait vu à Montdoumerc pareil entrain et si belle fête. Tous les membres du Comité, qui ont été à la peine, méritent d'être à l'honneur. A tous, nous disons : bravo et merci. — P.

Montcuq

Fête du faubourg St-Privat. — La fête du faubourg St-Privat est fixée au 22, 23 et 24 août prochain.

Le Comité s'est assuré le concours du brillant orchestre cadurcien, si justement apprécié et a élaboré le programme suivant :

Samedi 22 : à 18 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie, réception des musiciens, apéritif-concert ; à 21 h., grand bal.

Dimanche 23 : à 10 h., tour de ville en musique avec chars fleuris ; à 11 h., concert ; à 16 h., reprise du bal et distribution des billets pour la l'erie ; à 19 h., apéritif-concert ; à 21 h., illumination, retraite au flambeau ; grand bal et bataille de confetti.

Lundi 24 : à 11 h., concert ; à 16 h., jeux divers ; à 18 h., tirage de la loterie ; à 21 h., grand bal ; à 24 h., farandole d'adieu.

Le meilleur accueil est réservé aux visiteurs. La commission ne répond pas des accidents.

Etat civil du deuxième trimestre.

Naissances : Antoinette Coërtès, à Montcuq ; Julienne Cauzit, au Roc ; Jean-Marie Montagnac, à la Rivière ; Georges-Jean Oulmayron, à Rouillac ; Colette-Christiane Passemard, à Montcuq ; Henri-Jean Planacassagne, à Montcuq.

Mariages : Jean-Clovis Girma, cultivateur, à Escayrac, commune de Lascabane, et Lydie-Jeanne Teulet, à Rouillac ; Jean-Alexandre Joffreau, cultivateur à Fargues, et Lucie Delbès, à Fontauda ; Marcel Tournié, cultivateur, à Beaumont (Tarn-et-Garonne), et Yvonne-Valérie-Jeanne Delzon, à Couvignes.

Décès : veuve Anna Pignères, 63 ans, à Montcuq ; Marie Cambon, célibataire, 68 ans, à Montcuq ; Delphine Aldhyr, célibataire, 48 ans, à Gayrac ; Antoine Goul, 69 ans, à la Rivière ; Maria Marliac, 46 ans, à Montcuq ; Germain Delmas, 57 ans, à Montcuq ; Célestine Albugues, 59 ans, à Bourdaillet ; Louis Bécanes, 56 ans, à Montcuq ; Quèbres Firmin, 59 ans, à Montcuq.

Sauzet

Foire du 13 août. — Malgré une très belle journée cette foire a été de petite importance.

Les divers marchés étaient assez bien approvisionnés.

Par suite de l'absence d'acheteurs, il ne s'est pas traité beaucoup d'affaires et le prix des œufs est descendu à 3 fr. la douzaine.

La coïncidence de notre foire avec celle de Catus lui a été préjudiciable. Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux. — Bœufs de travail, de 8.000 à 9.000 fr. ; vaches, de 7.000 à 8.000 fr. ; taureaux, de 6.000 à 7.000 fr. le tout la paire ; bœufs pour la boucherie, de 280 à 300 fr. ; vaches, 200 fr. le tout les 50 kilos ; agneaux, 6 fr. ; moutons, 5 francs ; brebis, 4 fr. 50, le tout le kilo ; brebis d'élevage avec agneau, de 300 à 350 fr. ; brebis, de 150 à 220 fr. ; moutons, de 190 à 200 fr. le tout la pièce ; porcelets, de 200 à 300 fr. pièce suivant la grosseur.

Marché à la volaille. — Poulets de grain, 6 fr. ; poulets, 5 fr. ; poules, 5 francs ; dindons, de 4 fr. 50 à 5 fr. ; canards, de 4 fr. 50 à 5 fr. ; lapins, de 1 fr. 50 à 3 fr. le tout le demi-kilo ; pintades, 35 à 40 fr. ; pigeons, de 6 à 9 fr. le tout la paire ; œufs, 3 fr. la

douzaine, baisse très sensible ; oisons, de 70 à 90 fr. la paire.

Marché au jardinage. — Choux à planter, 6 fr. ; choux frisés, 7 fr. ; choux-fleurs, 30 fr. ; poireaux, 2 fr. 50 ; céleri, 20 fr. ; salades diverses, 8 fr., le tout le cent ; choux pommes, de 1 fr. 50 à 2 fr. ; céleri, de 1 à 1 fr. 50 ; salades diverses, de 2 à 0 fr. 50 à 0 fr. 60 ; melons, de 2 à 2 fr. 50, le tout la pièce ; salisifs, 3 francs ; oignons, 2 fr. 50 ; échalotes, 3 fr. ; radis roses, 0 fr. 40 ; navets, 0 fr. 75 ; ails, 5 fr., le tout le paquet ; tomates, 0 fr. 60 ; citrouille, 1 fr. 20, le tout le kilo ; poireaux, 0 fr. 50 ; carottes, 1 fr. ; piments, 6 fr. 50, le tout la douzaine ; cornichons, 3 fr. le cent.

Halle au grain, pas d'apport.

La prochaine foire aura lieu le jeudi 10 septembre.

Puy-l'Evêque

Médaille militaire. — Samedi dernier, M. Cors, chef de brigade, a été chargé de remettre la médaille militaire, pour faits de guerre, à M. Marcel Saint-Gérard, ex-sous-officier, deux fois blessé et ayant mérité quatre citations pour sa belle conduite pendant la guerre.

Prayssac

Compatriote. — Nous relevons avec plaisir à l'« Officiel » sur le Tableau du Ministère de la Guerre, pour les propositions dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, le nom du D^r Blanchès, Médecin-Capitaine, 17^e

Sur les marchés de l'intérieur dans les rues, magasins et de débits, une affluence considérable de visiteurs faisant de nombreux achats en vue des deux jours de fête.

Tous les marchés étaient abondamment approvisionnés notamment celui des liqueurs et des fruits et les acheteurs ont pu aisément faire leur choix.

Mercuriale. — Blé, 22 francs le double-décalitre; Avoine, 9,50 le double-décalitre; Pommes de terres, 10 fr.; le double-décalitre; œufs, 3,50 la douzaine; beurre, 20 fr. le kilo; poules, 12 fr. le kilo; poulets, 17 fr. le kilo; lapins, 6 fr. le kilo; canards, 11 fr. le kilo; oies, 11 fr. le kilo; pigeons, 7,50 la paire.

Bœufs, 590 francs; veau, 700 fr.; mouton, 650 fr.; porc, 660-670 fr. les 100 kilos.

Simple police. — Dans son audience dernière, le tribunal de simple police de Figeac a prononcé 18 condamnations pour les délits ci-après: une condamnation pour défaut de visa de carte d'identité d'étranger; une pour défaut de récépissé de déclaration de marchand forain; une pour ivresse publique et manifeste; deux pour défaut d'éclairage à bicyclette; onze pour infraction au Code de la route, dont quatre pour excès de vitesse en ville; une pour violences légères.

Bagnac. — Ces jours derniers ont été célébrés les obsèques de M. Jean Ratié, décédé à l'âge de 49 ans. Cette mort a vivement ému la population de Bagnac qui avait une vive sympathie pour le regretté disparu.

Nous adressons à Mme Ratié, à ses enfants, nos sincères condoléances.

Grande course de bicyclettes. — Nous sommes heureux d'annoncer qu'une grande course de bicyclettes aura lieu à Bagnac le 13 septembre prochain. Ce grand prix cycliste sera couru sous le contrôle de l'U. V. F. aux conditions suivantes:

Distance, 210 kilomètres. Itinéraire: Départ de Bagnac, à 10 h. du matin; Saint-Jean, Figeac, Bagnac, circuit de 30 kilomètres à courir sept fois.

Liste des prix: 1.200 fr., 700 fr., 400 fr., 250 fr., 150 fr., 100 fr., 75 francs, 60 fr., 50 fr. et 25 fr., soit dix prix en espèces; au total, 3.000 francs de prix et prime à chaque tour.

Engagement, 5 fr., à envoyer en mandat poste ou timbres postes. Clôture des engagements le 10 septembre 1931, à minuit; adresser à M. Camille Prud'homme, villa Rose, à Bagnac (Lot).

Course ouverte à tous licenciés de l'U. V. F. et affiliés à l'U. C. I.

Soigneurs, entraîneurs, suiveurs sont rigoureusement interdits.

La licence sera exigée à la remise des dossards. La distribution des prix aura lieu à l'issue de la course, sauf réclamation. — L'organisateur-directeur de l'épreuve, C. Prud'homme.

TOUS LES ARTICLES de FÊTES
Bouquets depuis 0 fr. 75
Insignes, drapeaux
Feux d'artifice
ALAYRAC, 11, rue Foch
Téléphone 230

Bretonoux-Biars

Fête. — Le comité des fêtes de la gare de Biars poursuit activement l'organisation des grandes fêtes qui vont se dérouler les 22, 23 et 24 août.

Le programme de cette frairie s'annonce comme particulièrement remarquable, et paraît devoir lui assurer un succès sans précédent.

Le concours de la société de gymnastique « La Géraldienne » d'Aurillac et de la société musicale « La Sainte Cécile », ne sera pas un des

moins attrait de cette fête, qui surpassera en éclat tout ce qui a été fait à ce jour.

Une cavalcade de bicyclettes et chars fleuris donnera la note élégante et le concours de ballonnets saura rallier de nombreux amateurs, cependant qu'un bal à grand orchestre verra évoluer les couples gracieux des danseurs.

Une magnifique fête de nuit, resplendissante des mille feux des lumières électriques, se terminera en apothéose par la projection de brillants feux d'artifices.

La grande course internationale cycliste, placée sous le contrôle de l'U. V. F. est dotée de prix vraiment intéressants (300 francs au 1^{er}, 200 au 2^e, 100 au 3^e, 50 au 4^e), qui verra la participation des meilleurs coureurs du Midi et du Sud-Ouest, complètera heureusement un programme de choix, où foisonnent jeux et distractions.

Cornac
Fête locale. — La fête locale des 5, 6, 7 septembre, déjà en préparation et dont nous donnons ci-après le programme s'annonce cette année comme devant avoir un éclat tout particulier; le comité travaille en parfaite collaboration pour mettre sur pied du beau dans notre coquette cité, aux fêtes déjà légendaires.

Samedi 5 septembre: tour de ville en musique; grand bal, retraite aux flambeaux.

Dimanche 6 septembre: 7 heures, réveil en musique; 11 heures: aubades aux habitants; apéritif concert; distribution de bouquets aux jeunes filles de la classe; grand bal champêtre; 16 heures, départ d'un superbe ballon « Le Vainqueur »; illumination générale; bataille de confetti; grand bal de nuit; brillants feux d'artifices.

Lundi 7 septembre: réveil en musique; 8 heures, messe pour les soldats tombés au champ d'honneur; grand bal; concours de beauté; jeux divers; courses de bicyclettes.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Cahus
Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Marie Sylvie Ponchié, habitant notre commune depuis très longtemps. A mademoiselle Ponchié, sa sœur, nous présentons nos respectueuses condoléances.

Le 5 août mourait également, dans des circonstances tragiques, Balysac Jules, âgé de 23 ans, employé à la centrale électrique de Lamativie. A la suite d'un faux mouvement dans son service, il fut projeté par un fort courant sur un escalier où il se fractura le crâne et expira quelques heures plus tard.

A sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Calzac
Distillation. — Les périodes de distillation de la commune de Calzac auront lieu du 20 au 30 septembre et du 1^{er} au 20 novembre 1931.

Un atelier de distillation pourra fonctionner au bourg, sous le pont du Lot et de Gaillac, place du four banal, de 4 heures du matin à 18 heures.

St-Hilaire-Bessonies

Compatriotes et vacanciers. — Nous venons d'apprendre que notre compatriote, Mlle Vermande Marthe vient d'être reçue à l'école Normale d'Aurillac avec le n° 14. Nos bien vives félicitations.

M. Vermande Marius vient d'accomplir une période d'exercice de 21 jours au camp de Souge, près de Bordeaux. Il est arrivé chez nous avec Mme. Il restera jusqu'à la fin du mois d'août et de la rejoindra la capitale.

M. Jean Rigal des Bessonies rejoint la capitale après demain.

Sidecar dans le fossé. — Ces jours derniers, le conducteur d'un sidecar qui descendait la côte de Lanzac, voulut éviter une auto qui arrivait. Il dérapa et la voiture tomba dans le fossé.

Le conducteur n'eut aucune blessure.

Obsèques. — Vendredi ont été célébrées, à Souillac, les obsèques de M. Balande, inspecteur des Contrô-

les, qui avait été tué par un train de marchandises.

Le corps a été inhumé au cimetière de Souillac.

La vie était, somme toute, agréable aux Tilleuls; le matin était consacré au travail, mais les après-midi étaient occupées par de longues promenades à cheval ou en voiture dans les bois ou bien sur les rocs déchiquetés des falaises au bas desquels les vagues chantaient leur hymne éternel.

Les petites jumelles aimaient et comprenaient tout ce qui était beau dans la nature, tout ce qui était noble dans les œuvres qu'on leur lisait. Elles grandissaient en beauté l'une et l'autre; Béatrix était plus brillante, plus vivante; Nicole plus douce et plus tendre.

Béatrix savait mieux l'art de plaire, Nicole savait mieux l'art d'aimer. Il était rare que quelqu'un se dérobat à la joie de satisfaire les plus extravagants caprices de Béatrix; il était rare que Nicole ne devinât pas les desirs des autres et ne s'appliquât à les réaliser. Nicole était facilement heureuse et contente de ce qu'elle avait. Béatrix rêvait toujours d'autre chose.

Liane les aimait toutes deux tendrement, mais, sans vouloir se l'avouer, elle avait un faible pour celle qui ressemblait, de façon de plus en plus frappante, à son père et elle se montrait un peu trop indulgente à ses petits défauts.

Généreuse à l'excès, capable de

se sacrifier pour les autres, elle avait

un cœur si bon qu'elle ne pouvait

rien lui reprocher.

Elle était si douce, si bonne, si

gentille, si aimable, si sympathique,

qu'elle était l'âme de la maison.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Objets trouvés et perdus. — Trouvé: une somme d'argent par les fillettes Rouget, à Malepique; un chandail par le jeune Canet Marcel, rue de l'Hôtel-de-Ville; une somme d'argent par M. Lacan, marchand de chaussures, avenue Gambetta; une paire de lunettes par M. Monsarrat, gérant de la Ruche Méridionale.

Perdu par M. Tapie, couvreur à Gourdon: une jeune chienne, courant, briquet, blanche, tête marron, museau blanc, taches marron foncé aux épaules, blessée à deux pattes, répond au nom de « Marquise ».

Foire du 14 août. — Mercuriale: bœufs de boucherie, 260 à 310 fr.; bœufs de travail, 300 à 350 fr., les 50 kilos; mouton de boucherie, 6 fr.; agneau de boucherie, 7 fr. le kilo; porcs de charcuterie, 250 à 350 fr. pièces; porcelets, 100 à 200, la pièce; poules, 4 fr.; poulets de grain, 6 fr.; canards, 4 fr. 50; Lapins, 3 fr. 25, le tout le 1/2 kilo; pommes de terre, 20 à 30 fr.; maïs, 34 fr.; avoine, 32 fr.; Froment, 42 fr.; seigle, 30 fr., le tout le carton de 30 litres; œufs, 4 fr., la douzaine; oisons, 20 à 35 fr., cannetons, 10 à 20 fr.; melons, 2 à 4 fr. la pièce.

Martel

Légion d'honneur. — Sur le tableau des propositions de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de M. Picou, vérificateur des tabacs à Martel, lieutenant de réserve à la 17^e compagnie autonome des ouvriers d'artillerie.

St-Germain-de-Bel-Air

Programme des fêtes des 29, 30, 31 août. — Samedi 29, 16 heures, Annonce de la fête par des salves d'artillerie; 21 heures, Retraite aux flambeaux, Bal de nuit.

Dimanche 30, Réveil en fanfare; Tour de ville en musique; Aubade aux habitants; Apéritif concert; 14 heures, Grand défilé de chars fleuris (char de la fête électrique); 16 heures, Bal de jour; 18 heures, jeux et amusements divers, jeux de la cruche, de la poêle, course aux crapauds, course de bicyclettes (nombreux prix); 21 heures, Grande illumination électrique, Brillant feu d'artifice, Grand Bal de nuit.

Lundi 31, Continuation de la fête; 14 heures, Grande fête nautique; Course aux canards, courses à la nage; Grand Bal de jour; 21 heures, Grand Bal de nuit.

Réveil d'adieu, Pendant la durée de la fête grand concours de tir avec de nombreux prix.

Le Comité.

Salviac

Nos compatriotes. — M. Jean Vaisié, frère du propriétaire bien connu de notre ville, M. Jean Vaisié, chef de bureau à la direction de l'Enregistrement à Paris, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur.

M. Francis Vargues, fils aîné de M. Louis Vargues, estimé apparteur de la mairie de Salviac, commis de perception de 2^e classe à Landrecies (Nord) vient d'être promu au choix à la première classe.

L'eau potable et l'adduction d'eau. — La question de l'adduction d'eau semble rebondir. M. l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées doit se rendre en effet prochainement à Salviac exactement le 20 août 1931, en compagnie de M. Astre, professeur de géologie à la faculté des sciences de Toulouse afin de procéder à la reconnaissance des centres d'approvisionnement en eau potable susceptibles d'être utilisés par la commune. Nous voulons croire que dès que les travaux de prospection seront terminés, le projet d'adduction d'eau potable en notre ville sera vite réalisé.

Souillac

Sidecar dans le fossé. — Ces jours derniers, le conducteur d'un sidecar qui descendait la côte de Lanzac, voulut éviter une auto qui arrivait. Il dérapa et la voiture tomba dans le fossé.

Le conducteur n'eut aucune blessure.

Obsèques. — Vendredi ont été célébrées, à Souillac, les obsèques de M. Balande, inspecteur des Contrô-

les, qui avait été tué par un train de marchandises.

Le corps a été inhumé au cimetière de Souillac.

La vie était, somme toute, agréable aux Tilleuls; le matin était consacré au travail, mais les après-midi étaient occupées par de longues promenades à cheval ou en voiture dans les bois ou bien sur les rocs déchiquetés des falaises au bas desquels les vagues chantaient leur hymne éternel.

Les petites jumelles aimaient et comprenaient tout ce qui était beau dans la nature, tout ce qui était noble dans les œuvres qu'on leur lisait. Elles grandissaient en beauté l'une et l'autre; Béatrix était plus brillante, plus vivante; Nicole plus douce et plus tendre.

Béatrix savait mieux l'art de plaire, Nicole savait mieux l'art d'aimer. Il était rare que quelqu'un se dérobat à la joie de satisfaire les plus extravagants caprices de Béatrix; il était rare que Nicole ne devinât pas les desirs des autres et ne s'appliquât à les réaliser. Nicole était facilement heureuse et contente de ce qu'elle avait. Béatrix rêvait toujours d'autre chose.

Liane les aimait toutes deux tendrement, mais, sans vouloir se l'avouer, elle avait un faible pour celle qui ressemblait, de façon de plus en plus frappante, à son père et elle se montrait un peu trop indulgente à ses petits défauts.

Généreuse à l'excès, capable de

se sacrifier pour les autres, elle avait

un cœur si bon qu'elle ne pouvait

rien lui reprocher.

Elle était si douce, si bonne, si

gentille, si aimable, si sympathique,

qu'elle était l'âme de la maison.

Elle était si douce, si bonne, si

gentille, si aimable, si sympathique,

hutions directes, en retraite, décédé à Bergerac.

Un nombreux public a suivi le char funèbre au cimetière, et a témoigné de vives sympathies à la famille, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Quand vous serez à PARIS
il vous sera utile de connaître
chaque jour ce qui se passe ici
vous pourrez lire ce journal dans
le Hall de l'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, PARIS

RENSEIGNEMENTS

Enseignement Agricole

Comme pour l'année scolaire précédente, des indemnités pourront, en 1931-32, être accordées aux instituteurs qui donnent un enseignement agricole efficace dans un cours d'adultes. Les maîtres en question devront donner annuellement 50 heures de leçons dans les locaux de l'école, diriger des applications au jardin et à l'atelier, organiser des champs de démonstration, diriger des visites de fermes et industries agricoles, faire éventuellement quelques conférences avec des éléments fournis par le directeur des services agricoles.

L'indemnité annuelle des instituteurs pourvus du brevet agricole et chargés d'un cours, serait, en principe, de 800 francs (dont 600 à la charge de l'Etat), et elle pourrait être portée à 1.000 francs (dont 750 francs à la charge de l'Etat), sur la proposition de la commission départementale d'agriculture. Celle des instituteurs non pourvus du brevet agricole serait en principe de 400 fr. (dont 300 à la charge de l'Etat) et elle pourrait être portée à 500, dont 375 à la charge de l'Etat.

D'autre part, en vue de compléter la préparation des maîtres à l'enseignement agricole dans les cours complémentaires et dans les cours post-scolaires, de nombreux centres d'études agricoles vont être ouverts à la rentrée prochaine. Désormais, les centres d'études seront les suivants:

Pour les institutrices: Instituts agricoles des Facultés des sciences de Besançon, Dijon, Lille et Toulouse; Ecoles nationales d'agriculture, de Grignan, Montpellier et Rennes;

Pour les instituteurs: Institut ménager agricole de la Faculté des sciences de Toulouse; Ecole nationale d'enseignement ménager agricole de Coëtlogon (Ille-et-Vilaine).

Exposition Internationale de Culture Mécanique

L'Exposition Internationale de Culture Mécanique organisée par le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la Guerre et les Chambres Syndicales de Motoculture, aura lieu à Versailles (Ferme de La Minière), du 25 au 30 septembre inclus.

Cette manifestation comprendra les sections suivantes: Tracteurs agricoles en fonctionnement, (Le 26 septembre, ces appareils fonctionneront en utilisant du carburant national). Moteurs à huile lourde, à huile végétale et à carburant national, présentés en ordre de marche. Gazogènes fixes. Camions militaires à gazogène. Appareils mobiles pour la carbonisation du bois. Moto-pulvérisateurs et pulvérisateurs à grand travail. Tracteurs horticoles. Matériel de labourage électrique.

Un service spécial assurera le parcours entre la gare de Versailles (Rive-gauche) et le terrain de l'Exposition à La Minière. Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat général, 30, avenue de Messine, Paris-8^e. Téléphone: Laborde 24-94.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON: 14 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

ENVENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Le prince de Galles

ajourne son voyage en France

De Londres. — La presse britannique annonce que le prince de Galles a ajourné son voyage en France, à cause de la gravité de la situation actuelle en Angleterre.

Arrestations mouvementées

à New-York

De New-York. — Six jeunes gangsters italiens ont été arrêtés à New-York, après un siège dramatique, par 200 policiers qui durent faire usage des armes, et lancer des bombes asphyxiantes.

Un raid du « Graf Zeppelin »

Le dirigeable « Graf Zeppelin » a quitté Friedrichshafen, ce matin, à 7 heures pour l'Angleterre.

Il a envoyé un message par T. S. F. au ministère des affaires étrangères pour demander l'autorisation de survoler la France.

A Barcelone

De Barcelone. — Les incidents se multiplient à Barcelone entre la troupe et les grévistes. La garnison a dû être renforcée.

EMPOISONNEMENT

PAR L'ACIDE URIQUE

Pour éviter l'empoisonnement provoqué par l'acide urique qui cause les tristes déformations et les cruelles douleurs dont souffrent arthritiques et rhumatisants, il convient de faire usage du nouveau médicament Gandol. Gandol calme la douleur et, se basant sur une récente découverte, il arrête la surproduction de l'acide urique dans le sang, et les muscles. Il est donc le dépuratif spécifique des rhumatisants et des arthritiques. Pour 10 jours de traitement, le Gandol en cachets (sans ennui pour l'estomac) vaut 12 fr. 75. Pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE

JEUNES FILLES

BONNE INSTRUCTION

S'adresser au Bureau du Journal

PERNOD FILS

PARIS - PONTARLIER

FOURRURES

ROBES - MANTEAUX

Réparation

Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE

Fouine - Putois - Renard

M^{me} BARDY

14, rue Maréchal Foch

CAHORS

CABINET IMMOBILIER

1, rue Maréchal-Joffre, CAHORS

le plus anciennement créé

Jean DELLARD, Propriétaire

Toutes affaires immobilières

et toutes transactions commerciales

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Correspondants toutes régions

et tous pays

Mais il n'en était pas de même pour

Béatrix, ardente et impatiente, ayant

horreur du calme et de la monotonie.

L'ennui des jours toujours pareils

l'écrasait et elle se révoltait, protestant

contre l'extraordinaire solitude, contre

l'invasion d'une vie si peu conforme à la vie menée par les

héros des romans qu'elle lisait.

Elle ne comprenait pas l'éloignement

montré par sa mère pour la société.

Liane n'avait rien qui justifiait,

aux yeux de ses filles un tel goût

pour la solitude. L'enfant timide et

polie qui avait autrefois séduit Ronald

était devenue une beauté accomplie

et la fréquentation journalière de

lady Vivian et de la duchesse avait

fait d'elle une femme vraiment

distinguée à tous les titres.

Deux anomalies seulement atténu-

naient fâcheusement les belles qua-

lités acquises; son ressentiment qui

restait entier contre Ronald pour sa

durété envers elle, le jour de leur sé-

paration, et un peur irrésistible

autant qu'irraisonnée de l'amour et

des amoureux pour ses filles.

À l'entendre tous les hommes

étaient faux, égoïstes et cruels.

Lady Vivian avait en vain cherché

à modifier son opinion sur ce point

et s'alarmait de n'y avoir point

réussi.

Le Greffer,

E. MANEYROL.

(A suivre.)

Feuilleton du « Journal du Lot » 33

PAR PEUR DE L'AMOUR

ou UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERES

DEUXIEME PARTIE

XII

PRINCESSE BORGES ?

Lady Vivian, veuve d'un officier

que de malheureuses spéculations

aux Indes avait totalement ruiné se

trouvait, à quarante ans, dans l'obli-

gation de travailler. C'était une fem-

me distinguée de cœur et d'esprit,

